



Réunion d'information de l'UIP sur la Conférence PMA IV

4 octobre 2010

Résumé

I. Introduction

En 2001, la communauté internationale adoptait le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés (PMA), qui devait durer 10 ans. Cependant, l'exécution des engagements pris dans le cadre de ce programme d'action laissent beaucoup à désirer. Dans les prochains mois, un nouveau programme d'action en faveur des PMA sera négocié, en vue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA IV), qui doit se tenir à Istanbul (Turquie), du 30 mai au 3 juin 2011.

Au fil des ans, il est clairement apparu que les parlements de nombre de PMA mais aussi de pays en développement et de pays développés n'avaient pas une connaissance suffisante du Programme d'action de Bruxelles. En outre, les préoccupations des parlements avaient été trop peu prises en compte dans le Programme lui-même. L'UIP s'est efforcée de faire connaître le Programme d'action aux parlements des PMA et a contribué à associer les parlements aux examens nationaux ainsi qu'aux consultations régionales de suivi du programme. Elle souhaite à présent les aider à définir une position solide, qui pourrait contribuer à éclairer la négociation du nouveau programme d'action en faveur des PMA. C'est dans ce contexte qu'elle a organisé une consultation parlementaire durant sa 123<sup>ème</sup> Assemblée, le 4 octobre 2010, sous l'égide de sa Commission des Affaires des Nations Unies. Par ailleurs, l'UIP organise, à la veille de la PMA IV, à Istanbul, un **Forum parlementaire sur les PMA**.

La réunion du 4 octobre s'est déroulée en deux parties : la première a été consacrée à des exposés, qui ont permis aux participants d'avoir une vue d'ensemble des progrès accomplis et des difficultés restant à surmonter dans la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles; et la deuxième, une table ronde, visait à recueillir des contributions pour l'élaboration du nouveau programme d'action en faveur des PMA.

II. Première partie - Exposés

La première partie de la rencontre a été présidée par Mme Alice Foyah, du Parlement de la Sierra Leone. Y ont fait des interventions, M. Cheick Sidi Diarra, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique et Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et M. Arjun Karki, Coordonnateur international de LDC Watch. M. Duarte Pacheco, Vice-Président de l'Assemblée de la République du Portugal, avait lui aussi été invité à rapporter des informations sur la Réunion ministérielle organisée par le Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies sur le thème « Mobiliser davantage de ressources financières pour le développement des PMA », qui s'est tenue à Lisbonne, les 2 et 3 octobre. M. Ephraïm Kayembe, membre de l'Assemblée nationale du Malawi, a fait une présentation PowerPoint à la fin de la rencontre.

**M. Diarra** a informé les participants des progrès accomplis par les PMA jusqu'à présent, des évolutions actuelles ainsi que des problèmes que les PMA continuaient à rencontrer en matière de développement, parmi lesquels les problèmes de sécurité alimentaire, le peu de progrès accomplis dans la réduction de l'extrême pauvreté; le besoin de créer des emplois durables, d'améliorer la productivité agricole et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles; et, enfin, le

manque d'infrastructures fondamentales, telles que les routes et l'électricité. Ce sont là les problèmes que les PMA ont estimé qu'il fallait traiter en priorité lors de l'examen du Programme d'action de Bruxelles. Ils ont aussi noté qu'il fallait améliorer la capacité de production, s'attaquer aux changements climatiques, mobiliser des ressources financières, veiller à la bonne gouvernance et à l'égalité des sexes.

S'agissant de la bonne gouvernance, M. Diarra a admis que les PMA n'étaient pas toujours dotés des mécanismes institutionnels appropriés, en particulier pour assurer la conduite des opérations et inciter les citoyens à s'investir dans les efforts de développement. Il a toutefois souligné que ces dix dernières années, on avait assisté à une amélioration de la gouvernance et une promotion de la démocratie. Les gouvernements de nombreux PMA s'étaient engagés à conduire des réformes pour combattre la corruption et donner davantage de pouvoir aux citoyens. La plupart des PMA connaissent la démocratie, bien qu'à des degrés variables, et les élections sont désormais la norme et non plus l'exception.

M. Diarra a souligné que l'amplification du pluralisme politique et l'aide au renforcement des capacités avaient permis d'améliorer la condition des parlements des PMA. Ces parlements continuent cependant à rencontrer des obstacles de taille lorsqu'il s'agit de remplir pleinement leur rôle en matière de gouvernance démocratique. La participation des citoyens aux processus législatifs, de même que les mesures destinées à les aider à comprendre le Parlement et à leur donner les moyens d'entrer en contact avec leurs élus, demeurent en effet limitées.

Le Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement voit dans le Forum parlementaire une occasion pour les parlements de s'approprier le nouveau programme d'action et de définir chacun son plan de mise en œuvre, de contrôle et d'évaluation du programme d'action mondial.

Dans le cadre du deuxième exposé, **M. Karki** a apporté des précisions sur les éléments clés à insérer dans le nouvel engagement international en faveur des PMA. M. Karki a relevé l'importance de l'aide publique au développement (APD), estimant en outre qu'elle devait être intensifiée et améliorée. Il a appelé à l'annulation complète et sans condition de la dette des PMA et a demandé que l'on fasse une place accrue aux parlements en leur laissant davantage d'espace dans la définition des politiques. L'orateur a estimé que le nouveau programme d'action devait également renfermer des dispositions relatives aux droits de l'homme. C'est d'un programme de relance dont les PMA ont besoin.

**M. Kayembe** a fait un exposé sur le rôle des parlements dans la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles et les difficultés y afférentes. Il a insisté sur le fait que la bonne mise en œuvre du Programme d'action dépendait en grande partie de la bonne gouvernance aux échelons national et international. Il a également admis que les parlements n'étaient pas suffisamment impliqués dans son exécution. M. Kayembe a estimé qu'il était essentiel de vérifier périodiquement la mise en œuvre des programmes de développement.

M. Kayembe a relevé de nombreux problèmes. Par exemple, certaines institutions refusent de se plier au principe de transparence, de sorte qu'il est compliqué de mettre en œuvre le Programme d'action de Bruxelles. En outre, bien souvent, il n'y a pas de position claire au sein des partis sur ce qu'il faut faire pour parvenir à une bonne gouvernance. La faiblesse des partis d'opposition et la prédominance de l'exécutif jouent contre le principe de séparation des pouvoirs et la fonction parlementaire de contrôle de l'exécutif. De surcroît, le Parlement n'étant pas indépendant au plan financier, il lui est difficile de mener à bien ses programmes et activités. Enfin, les femmes ne sont pas suffisamment présentes dans la vie politique et le processus de décision.

La mobilisation des ressources destinées à financer la mise en œuvre des programmes d'action relève à la fois des PMA et de leurs partenaires de développement, de sorte que lorsque les pays développés manquent à leurs engagements, les objectifs de développement s'en ressentent.

Faisant référence à ce qui s'est dit lors de la rencontre tenue récemment sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, **M. Pacheco** relève que le programme d'action en faveur des PMA revêt un intérêt pour tous les pays, et pas uniquement pour les PMA. Il est indéniable qu'il reste beaucoup à faire. A ce sujet, l'expert tient à mentionner que tous les orateurs présents à la réunion ont proposé des mesures concrètes sur les moyens de lever des fonds. Il semble que tous les pays ont affiché une véritable volonté.

### III. Deuxième partie - Table ronde

La séance interactive a été présidée par **M. Saber Chowdhury (Bangladesh)**.

M. Gawali (**Inde**) a fait remarquer que les sociétés développées avaient une responsabilité particulière dans le développement des PMA. Il a insisté pour que l'on fasse davantage pour réduire la pauvreté.

M. Touré (**Sénégal**), représentant M. Sene, agent de liaison parlementaire de son pays, a indiqué que malgré l'aide financière et l'amélioration de la situation, les catastrophes naturelles pouvaient anéantir tous les progrès en l'espace de quelques secondes. A la Conférence de Copenhague sur le climat tenue en 2009 il a été admis que si les pays vulnérables réduisaient leurs niveaux de pollution, en revanche, les pays développés continuaient à polluer abondamment. Il est essentiel que les parlements se battent pour faire reculer les niveaux de pollution, surtout dans les pays développés. M. Touré a parlé de la « Grande muraille verte », barrière d'arbres, qui sera plantée du Sénégal à Djibouti, dans le cadre d'un plan visant à endiguer l'extension du Sahara vers le Sud. Ce projet permettra en outre de diversifier la végétation et de lutter contre la pauvreté. **M. Diarra** s'est dit favorable à ce projet, ajoutant qu'il espérait que la communauté internationale contribuerait à sa réalisation.

Mme Changwe, agente de liaison parlementaire de la **Zambie**, s'est inquiétée de ce que les parlements n'étaient pas impliqués dans le contrôle et l'évaluation du Programme d'action de Bruxelles. Elle était aussi préoccupée par l'absence de relations du Parlement avec l'Exécutif. Elle a relevé les inégalités entre l'exécutif et le législatif, demandant si l'UIP avait un quelconque moyen de renforcer le pouvoir des agents de liaison parlementaires. **M. Diarra** a expliqué que sa présence à cette réunion visait à encourager les parlements à prendre part au processus. Les parlements des PMA avaient été encouragés à désigner des agents de liaison et à créer des groupes restreints pour s'informer sur le Programme d'action de Bruxelles, en débattre et y prendre part. Le Haut-Représentant des Nations Unies a également évoqué la réunion tenue en 2007 en Tanzanie et le guide publié en partenariat par l'UIP et son Bureau, qui visaient à sensibiliser les parlements au Programme d'action de Bruxelles. Il a par ailleurs encouragé les parlements à transposer les dispositions du nouveau programme dans le droit national. Enfin, il a évoqué le nouveau programme conjoint envisagé par l'UIP et son Bureau, pour promouvoir la participation des parlements au nouveau programme d'action.

A ce stade, **M. Chowdhury** a rappelé que l'UIP avait demandé aux parlements de tous les PMA de nommer des agents de liaison. Il a donc encouragé les parlements qui ne l'avaient pas encore fait à désigner quelqu'un.

Le délégué **australien**, Mme Crossin, a expliqué que l'Australie avait évalué les besoins des 15 PMA de la région Asie-Pacifique et faisait en sorte de pouvoir leur consacrer 0,15 % de son PIB. Elle a demandé l'avis de M. Diarra sur la possibilité de soutenir le commerce et de procéder à un renforcement des capacités. Elle a également souhaité savoir comment cela serait intégré dans le nouveau programme. **M. Diarra** est convenu que l'APD était nécessaire parce que les PMA avaient peu d'économies. Il était essentiel d'investir dans le secteur privé des PMA pour leur permettre de tirer des bénéfices de l'exportation. Il est indispensable que les PMA aient accès aux marchés internationaux. Ils bénéficient certes d'un traitement préférentiel, mais le fait qu'ils n'exportent que des matières premières limite leurs possibilités de développement. Aussi est-il essentiel d'améliorer leurs capacités de production.

Le délégué **saoudien** s'est dit déçu que la situation des PMA ne se soit pas améliorée, estimant que la communauté internationale ne s'était pas suffisamment investie. Il a évoqué les capacités de donateur de l'Arabie saoudite et le rôle central qui revenait aux parlements dans ce processus. **M. Diarra** a concédé qu'il n'y avait pas eu de progrès. A ce jour, seuls deux pays, le Botswana (1994) et le Cap-Vert (2007), ont réussi à sortir de la catégorie des PMA, tandis que nombre de leurs semblables craignent d'aller de l'avant, en particulier les petits Etats insulaires en développement, car ils redoutent des catastrophes écologiques.

**M. Chowdhury** a fait remarquer que le manque de coordination entre l'exécutif et le législatif pesait sur le développement. Il a invité tous les participants à expliquer comment ils avaient été associés au processus.

Le délégué **kényan**, Mme Laboso, a dit que son pays s'était efforcé de renforcer le Parlement en adoptant une nouvelle Constitution. Elle a demandé conseil sur ce qu'il était possible de faire pour contribuer à renforcer les parlements des PMA. Elle était indéniable que les PMA devaient améliorer la qualité des matières premières qu'ils exportaient, faute de quoi il leur était tout simplement impossible d'affronter la concurrence internationale. La déléguée a souligné que la corruption était toujours très répandue. Il était important que les parlements la combattent et contribuent à la transparence, en particulier quant à l'utilisation qui était faite de l'aide des donateurs, de façon qu'elle soit effectivement utilisée pour répondre aux besoins des citoyens. **M. Diarra** est convenu que les PMA devaient fixer eux-mêmes leurs priorités et s'est référé, à cet égard, à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le rôle de l'ONU était de soutenir les PMA et de défendre ces priorités. M. Diarra a aussi donné d'autres informations sur le processus d'inclusion et de changement de catégorie.

Le Président de l'Assemblée nationale du **Lesotho**, Mme Motsamai, a relevé que les questions de développement étaient généralement traitées par l'Exécutif. Les informations n'arrivaient que rarement jusqu'aux parlements des PMA. Mme Motsamai a remercié l'UIP de sensibiliser les PMA, expliquant que c'était une gageure en soi de tenter d'associer les parlementaires à ce dossier. Certains PMA sont plus marginalisés que d'autres, en particulier en ce qui concerne l'APD, de sorte qu'un programme uniforme, tel que le Programme d'action de Bruxelles, ne saurait répondre aux besoins des uns et des autres. Nombre de PMA ne sont même pas en mesure de faire reconnaître leurs besoins. Il serait bon que le Bureau de Haut-Représentant diffuse les bonnes pratiques des PMA. **M. Diarra** a expliqué que les rapports nationaux des PMA pour 2009 et 2010 permettraient au Bureau de recenser ces bonnes pratiques.

**M. Pacheco** a insisté sur l'importance de renforcer les liens entre les parlements et entre les parlements et les citoyens. Les pays lusophones se sont dotés de mécanismes spéciaux qui leur permettent, par exemple, d'échanger une aide pratique et financière pour différents programmes. La bonne gouvernance est cruciale pour atteindre les objectifs, quels qu'ils soient, de la même manière qu'il est indispensable d'avoir le soutien de la population lorsqu'on met en œuvre des

programmes. C'est en grande partie la bonne gouvernance qui a permis au Cap-Vert de sortir de la catégorie des PMA.

M. Sheriff, du Parlement de la **Sierra Leone**, a fait état de la première préoccupation de son parlement, à savoir le gaspillage de la majorité des ressources minérales du pays. Le Parlement avait appelé, en vain, le Président à se rendre dans d'autres pays, tels que le Zimbabwe, qui se sont dotés de plans efficaces pour tirer le meilleur parti des ressources naturelles. Le mandat de contrôle du Parlement est tout bonnement inexistant. Le Parlement sierra-léonais voudrait connaître l'expérience d'autres parlements dans la gestion des ressources naturelles. Le délégué estime que l'UIP avait un rôle à jouer en la matière.

**M. Chowdhury** a relevé que le Parlement n'était mentionné nulle part dans le Programme d'action de Bruxelles. **M. Diarra** a assuré aux participants qu'il y aurait une place pour les parlements dans le nouveau programme d'action et qu'ils seraient associés au processus. Il était important d'adopter des lois et de créer les infrastructures nécessaires pour attirer l'investissement étranger direct. Les parlements devaient être associés au processus dans la mesure où les constitutions nationales reconnaissent leur mandat. **M. Kakri** a réaffirmé l'importance du contrôle parlementaire et de l'implication des parlements dans les programmes d'action futurs, encourageant l'UIP à faire en sorte qu'ils puissent remplir ce rôle.

Pour conclure, **M. Chowdhury** a parlé de la nécessité de motiver les parlementaires pour qu'ils s'occupent activement du dossier. Au Bangladesh, l'évaluation des OMD dans les circonscriptions encourage les parlementaires à s'assurer que les projets de développement sont bien mis en œuvre. On pourrait faire de même pour les programmes d'action en faveur des PMA. Autrement dit, le nouveau programme d'action devait s'accompagner de réexamens réguliers. **Mme Foyah** a partagé ce point de vue. Elle a expliqué que compte tenu de la durée limitée de la législature et du fort taux de renouvellement des parlementaires, il était essentiel de faire un bilan régulier des programmes d'action. Elle a proposé que les parlements définissent des positions interpartis afin que les projets figurant en tête des agendas nationaux de développement ne soient pas délaissés à la faveur des changements de législature.

**M. Martin Chungong**, Directeur de la division de la promotion de la démocratie de l'UIP, a réaffirmé la volonté de l'UIP de promouvoir la contribution des parlements au nouveau programme d'action en faveur des PMA. A cet égard, l'UIP était déterminée à poursuivre sa coopération avec le Bureau du Haut-Représentant. Elle apportait son concours aux parlements et se souciait notamment du renforcement des capacités. Elle entendait intensifier son action dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les industries d'extraction, conformément à la demande du délégué sierra-léonais.

#### IV. Conclusion

Cette réunion d'information a permis à l'UIP de sensibiliser tous les parlements au processus concernant les PMA. Les participants ont en outre reçu des informations sur le Forum parlementaire qui se tiendra en mai 2011, ainsi que sur le processus de préparation de la quatrième Conférence sur les PMA.

Qui plus est, les parlementaires ont pu commencer à définir les questions qu'ils voulaient voir aborder en priorité dans le nouveau programme d'action.

Ils ont pris conscience de la nécessité de participer à toutes les actions de développement et de ne pas se limiter aux mesures touchant à la bonne gouvernance. Il faut reconnaître que la réalisation des objectifs de développement dépend en partie de l'adhésion des parlementaires, de par leur fonction de représentants du peuple. Les parlements sont essentiels pour permettre aux citoyens de s'approprier le programme d'action.

Les parlementaires ont aussi estimé que le Programme d'action de Bruxelles faisait peu de cas des « pays fragiles ». Pour eux, il n'est pas possible d'avoir un programme unique et il faut au contraire que tout programme tienne compte des particularités de chaque PMA et puisse y être adapté.

Enfin, si les parlements doivent superviser la mise en œuvre du nouveau programme d'action, il faut que cela soit mis par écrit. Le fait de formaliser le rôle des parlements dans le processus leur permettra de mieux s'acquitter de leurs responsabilités.

Tous les participants ont été encouragés à continuer à débattre de la question dans leurs parlements respectifs et à entrer en matière avec les responsables gouvernementaux de façon à s'assurer que les priorités qu'ils ont identifiées sont bien intégrées dans le programme d'action. Ils ont tous été d'avis qu'il fallait agir sans attendre.